

*fla*CHE

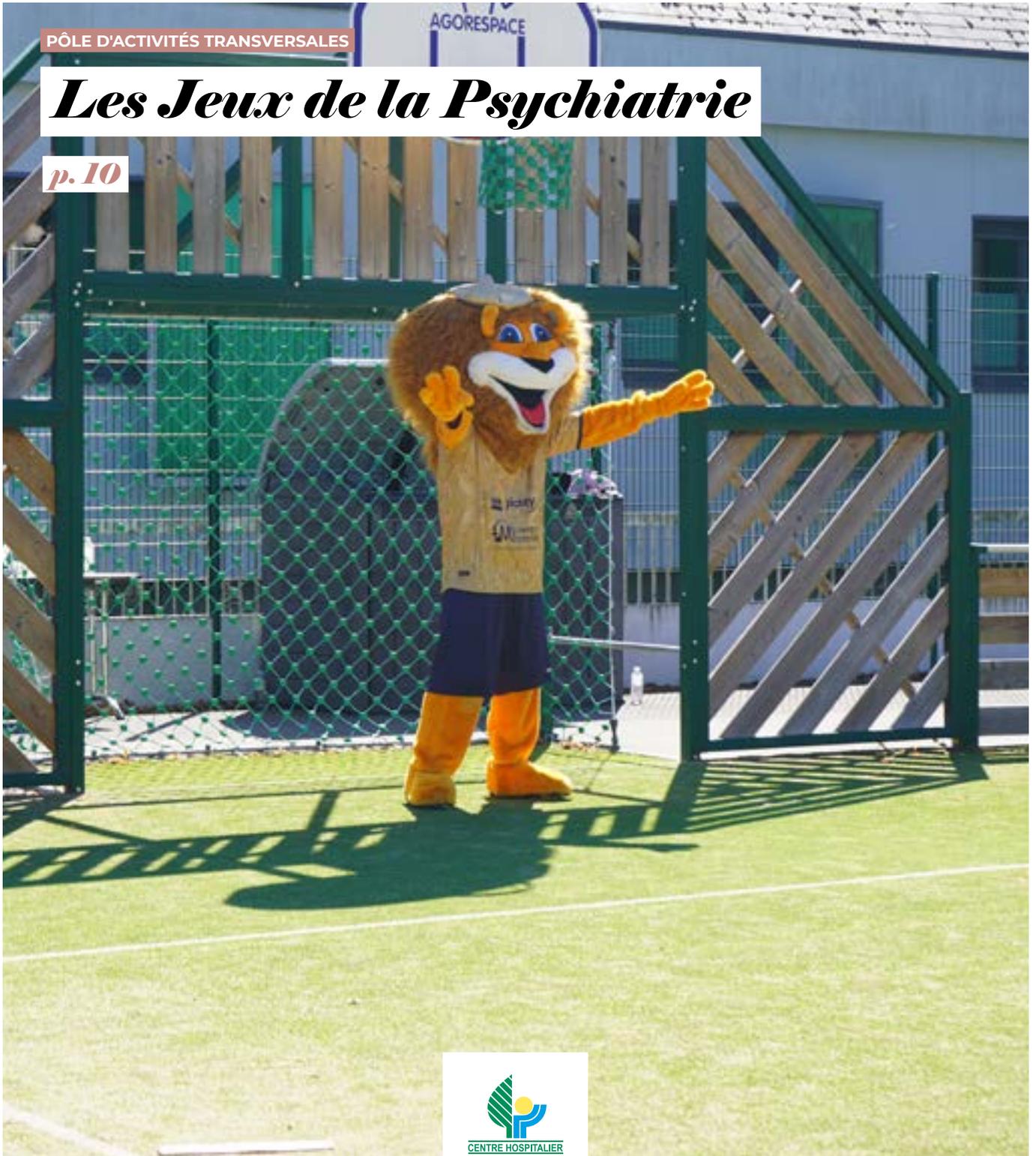
Le journal interne du Centre Hospitalier Esquirol

N°26 Septembre 2025

PÔLE D'ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Les Jeux de la Psychiatrie

p. 10



Édito



Madame, Monsieur,

Ce mois-ci, le journal interne met en lumière plusieurs temps forts de la vie de l'établissement.

La certification, dont l'échéance est fixée à 2026, occupe une place centrale. Elle constitue un objectif structurant, mobilisant d'ores et déjà les équipes autour des exigences de qualité et de sécurité des soins.

Ce numéro revient également sur Septembre jaune, campagne de sensibilisation importante en santé mentale, ainsi que sur la Semaine sécurité des patients, qui a rappelé combien la sécurité doit être garantie dès les premiers instants de la vie.

L'engagement du CH Esquirol en matière de développement durable se poursuit, avec le lancement de l'application Phenix pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette dynamique s'est également illustrée lors du village des mobilités, organisé avec Limoges Métropole et la STCL, afin de promouvoir des solutions de transport alternatives comme le bus ou le vélo.

Par ailleurs, une attention particulière est portée aux activités sportives et de réhabilitation. Pour la première fois, l'établissement a participé aux Jeux de la psychiatrie, une initiative nationale portée localement par le Pôle d'Activités Transversales, dans la continuité des Jeux des UMD organisés en 2024 au CH du Rouvray, avec le soutien de partenaires prestigieux.

Un autre temps fort a été marqué par la venue du Pr Franck et du Dr Rey, à l'occasion d'une conférence consacrée à la réhabilitation psychosociale, à la pair-aidance et au rôle des familles.

Enfin, ce numéro regorge d'articles et de témoignages variés qui reflètent la richesse et le dynamisme des projets portés au quotidien.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Bien chaleureusement,
François-Jérôme AUBERT,
Directeur du CH Esquirol

DIRECTION GÉNÉRALE

Assemblée Générale **Parlons Certif'**

Le lundi 29 septembre s'est tenue une assemblée générale consacrée à la certification HAS. Ce temps d'échanges a permis de rappeler l'échéance de mars 2026, ainsi que les critères impératifs à respecter. Le référentiel de certification et ses méthodes d'évaluation ont également été présentés, afin de sensibiliser l'ensemble des professionnels aux enjeux de qualité et de sécurité des soins. Retrouvez tous les lundis sur la home de l'intranet une information "certification", mettant en avant un critère différent chaque semaine. ■



Septembre jaune

Limoges s'illumine pour la Prévention du Suicide

A l'occasion de la Journée Internationale de Prévention du Suicide du 10 septembre, la Ville de Limoges, en collaboration avec le Centre Hospitalier Esquirol et la Coordination Territoriale de Prévention du Suicide, affiche sa solidarité et son engagement citoyen auprès des personnes en souffrance, de celles et ceux qui s'inquiètent pour un proche ou qui sont endeuillés par le suicide. Cette initiative vient compléter le stand d'information et d'échange organisé le 8 septembre après-midi, avec le CMP Van Gogh.

Septembre jaune est un temps fort de mobilisation pour rappeler que derrière les statistiques, il y a des vies, des familles, des histoires. En France, où près de 9000 personnes se suicident chaque année, ce temps de mobilisation est nécessaire. Septembre Jaune invite chacun à être attentif à son entourage, à tendre la main, et à se former pour repérer les signes de mal-être et les idées suicidaires. Le suicide n'est pas une fatalité : il faut oser en parler pour réinsuffler de l'espoir. Il est indispensable de rappeler à toutes les personnes en souffrance qu'elles ne sont pas seules, qu'elles comptent pour nous et que des ressources existent pour les soutenir et les accompagner.



© T. Laporte - Ville de Limoges

Si vous êtes en difficulté ou si vous vous inquiétez pour quelqu'un de votre entourage, vous pouvez contacter le 3114, numéro national de souffrance psychique et de prévention du suicide (numéro gratuit et confidentiel disponible 7j/7 et 24h/24). ■





Semaines d'information sur la santé mentale




Ciné-débat Grand Public

"Santé Mentale, briser le tabou"



6 octobre 2025

19h00

Espace Simone Veil
2 rue de la Providence
Limoges

Pour notre santé mentale, réparons le lien social



www.semaines-sante-mentale.fr




@Sism_Officiel



L'interprétariat au CH Esquirol

LE RÔLE CRUCIAL DE L'INTERPRÉTARIAT DANS LA QUALITÉ DES SOINS ET DES ACCOMPAGNEMENTS

L'interprétariat ne se limite pas à la simple traduction de mots. Il s'agit d'un véritable pont culturel, permettant de :

- **Faciliter l'échange et la compréhension mutuelle:** Les interprètes assurent une transmission fidèle des informations médicales, des symptômes et des préoccupations des patients, veillant ainsi à des diagnostics précis et des traitements adaptés.
- **Limiter le recours à un interprète familial:** éviter de solliciter les enfants ou de l'entourage, préservant ainsi la vie privée et le secret médical.
- **Respecter le consentement éclairé:** chaque patient a le droit de comprendre au mieux les informations relatives aux soins et à sa prise en charge.
- **Améliorer la sécurité des patients:** une communication claire réduit les risques d'erreurs médicales.
- **Favoriser la satisfaction des patients:** se sentir compris et respecté est essentiel pour une expérience de soins positive. L'interprétariat renforce la confiance entre les patients et les professionnels.
- **Prendre en compte les spécificités culturelles:** au-delà des mots, les interprètes sont sensibles aux nuances culturelles et les partagent.

L'ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE RÉFÉRENTE

Pour garantir l'accès à des soins et des accompagnements de qualité pour tous, quelle que soit la langue parlée, une équipe de professionnels référents s'engage à :

- **Établir et veiller au respect d'une procédure rigoureuse** permettant la mise en œuvre de prestations d'interprétariat adaptés aux besoins identifiés par les professionnels (**Procédure PR-PCS-006**)



- **Collaborer avec les professionnels bénévoles du CH Esquirol, l'association «Coup d'Main» et «ISM interprétariat»** afin de garantir l'intervention d'interprètes, que ce soit en présentiel ou par téléphone.
- **Assurer une gestion efficace** de ces prestations d'interprétariat en coordonnant les équipes demandeuses, la direction des services financiers et nos prestataires partenaires.

En 2024, l'équipe référente a mis en place 995 prestations d'interprétariat, couvrant environ une trentaine de langues, au bénéfice des patients non francophones accompagnés par le CHE.

TRAVAIL COLLECTIF

En plus des actions directement destinées aux patients, il existe, dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale, des initiatives visant à soutenir et à promouvoir la fonction des interprètes. C'est ainsi que les infirmiers de l'Équipe Mobile de Psychiatrie Précarité proposent régulièrement aux interprètes 2 interventions collectives distinctes.

- **Une sensibilisation:** cette phase vise à familiariser les nouveaux interprètes sur des thématiques essentielles telles que la santé mentale, le post-trauma et la transculturalité. L'objectif est de leur permettre de mieux comprendre leur rôle, leur position et les attendus du milieu médical lors des traductions, afin de garantir une communication efficace et respectueuse.
- **Un débriefing:** cet espace de parole offre aux interprètes l'opportunité de verbaliser et d'échanger sur des récits de vie difficiles (éléments traumatiques). Ce moment de partage est crucial pour leur permettre d'appréhender les enjeux émotionnels et psychologiques liés aux situations vécues par les patients. ■

Mouvements du personnel

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2025

RECRUTEMENTS

Aides soignants : GARRAUD Aline
LE DRU Erwan
FAURE Catleen

Infirmiers : MUNOZ FERRER Abril
DE OLIVEIRA Emma
GADOU Léonie-Jeanne
PAYET-MASGRIMAUD Alessandro
PHELIPPEAU Victor
BOULESTEIX Joyce
ROUSSEAU-LEOBET Céline
BUGE-NADAUD Kalahan
HADJEMOUSSA Gabriel
MEBARKIA Noa-Adel
PAPON Maeva
CLUNIAT Isabelle
CLAPAUD Mélodie
PAULIAT Rémy
PIRES ANDRADE Rayssa
BOCHET Elouan

Ambulancière : TOUSSAINT Lorie

Préparateur en Pharmacie Hospitalière : FRONTOU Corentin

Orthophoniste : BRUOT Maud

Electricien : ANDASSE Khérann

Pair Aidant : CHEVALIER Aude

Coordinatrice projet Pharmacie : ECHEVERRERA Maider

Apprentie Affaires Générales et Coopération : GAILLABAUD Léa

Adjoint Administratif : LACROIX Aurore
PEZANT Léa
POUGET Gaëlle

ASHQ : LEPETIT Elisa

Apprenti Kinésithérapeute : LHARDY Nathan

Apprenti Informatique : DESBOUDARD Mathias

Médiateur Santé Pair : FAUDET Christel

Ergothérapeute : LASCOUX Clémence

DÉPARTS

Fin de contrat :
Adjoint Administratif : 2
Ambulancier : 1
ASHQ : 1
Infirmier(e) : 1
Pair Aidant : 2
Préparatrice en Pharmacie : 1

Fin de Détachement :
Adjoint Administratif : 1

Démissions :
Adjoint Administratif : 1
Infirmier(e) : 2
Psychologue : 1

Démissions après disponibilité :
Infirmier(e) : 1
Educateur Spécialisé : 1
Ingénieur : 1

Mutations
Adjoint Administratif : 1
AES : 1
Aide soignant(e) : 1
Infirmier(e) : 3

Rupture conventionnelle :
Infirmier(e) : 1

Disponibilités :
Ergothérapeute : 1
Moniteur éducateur : 1
AES : 1
Infirmière : 1
Aide soignante : 1

Fin apprentissage :
Préparateur Pharmacie Hospitalière : 1

Retraites :
Infirmier(e) : 2
Orthophoniste : 1

Semaine sécurité du patient

DIM

L'identification des enfants

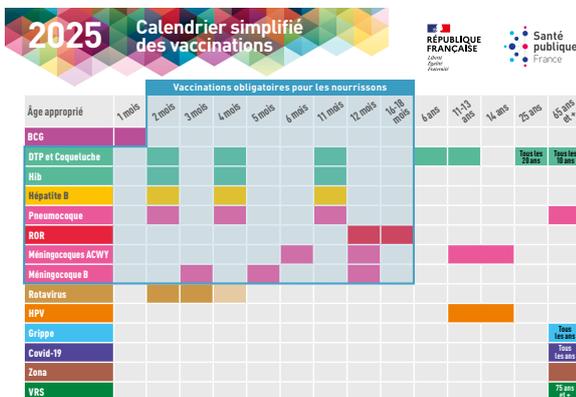
Pour le bon soin au bon patient, il faut "Renforcer l'identification des enfants et des nouveaux nés dans le système d'information du CH Esquirol" : solliciter les familles systématiquement pour obtenir des copies de pièces d'identité parent- enfant, livret de famille et insister sur l'intérêt du port du bracelet d'identification en cas d'hospitalisation.

HYGIÈNE

Rappel des vaccinations obligatoires chez le nourrisson et l'enfant

Le parcours vaccinal est constitué de 8 rendez-vous et 13 injections (avec des vaccins combinés) permettant de protéger contre 11 maladies au total. La plupart des vaccinations sont réalisées à l'occasion des examens obligatoires de l'enfant. Tous les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 sont concernés par l'obligation vaccinale.

Vous retrouverez les vaccins obligatoires encadrés en bleu dans le calendrier simplifié.



À SAVOIR

Le carnet de vaccination électronique, inclus dans l'espace numérique « Mon espace santé », permet de faire le point sur les vaccinations réalisées et de connaître les prochaines échéances prévues selon l'âge.

RAPPEL

Afin de simplifier le parcours de vaccination des usagers et d'améliorer la couverture vaccinale, les infirmiers, pharmaciens et sages-femmes peuvent prescrire des vaccins et vacciner les personnes de 11 ans et plus selon les recommandations du calendrier des vaccinations.



HYGIÈNE

Focus sur les nouveautés 2025 du calendrier vaccinal du nourrisson et de l'enfant

VACCINATION OBLIGATOIRE CONTRE LES INFECTIONS INVASIVES À MÉNINGOCOQUES

La vaccination contre les méningocoques ACWY et le méningocoque B est désormais obligatoire pour les nourrissons. Le schéma vaccinal pour les méningocoques ACWY comprend une dose à 6 mois suivie d'un rappel à 12 mois, avec une extension de l'obligation jusqu'à 2 ans. Pour le méningocoque B, le schéma inclut des doses à 3, 5 et 12 mois.

RECOMMANDATIONS POUR LES ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

La vaccination contre les méningocoques ACWY est recommandée pour tous les adolescents de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible jusqu'à 24 ans. La vaccination contre le méningocoque B est également proposée aux jeunes adultes de 15 à 24 ans.

VACCINATION CONTRE LA ROUGEOLE, OREILLONS, RUBÉOLE

Un rattrapage est recommandé pour les personnes nées après 1980 n'ayant reçu qu'une dose ou aucune dose de vaccin. Une troisième dose est nécessaire pour celles qui ont reçu leur première dose avant l'âge de 12 mois.

VACCINATION CONTRE LE HPV (PAPILLOMA VIRUS)

La vaccination HPV est recommandée pour les filles et les garçons âgés de 11 à 14 ans avec un schéma à 2 doses à 6 mois d'intervalle. Par ailleurs, pour ceux qui n'auraient pas été vaccinés à 14 ans, un rattrapage de la vaccination avec 3 doses est recommandé pour les jeunes femmes et les jeunes hommes entre 15 et 19 ans inclus.

DÉPARTEMENT QUALITÉ GESTION DES RISQUES

HYGIÈNE

Rappel sur l'hygiène des mains : pour prévenir des infections, l'hygiène des mains : un geste essentiel !

QU'EST-CE QUE L'HYGIÈNE DES MAINS ?

Sur la peau des mains, des milliers de micro-organismes sont présents. Certains sont naturels (endogènes), il s'agit de la flore cutanée résidente. D'autres, sont acquis au cours des contacts avec l'environnement (exogènes) comme les êtres humains, objets... Il s'agit alors de la flore cutanée transitoire.

L'hygiène des mains permet de diminuer voire d'éliminer les micro-organismes présents sur la surface des mains.

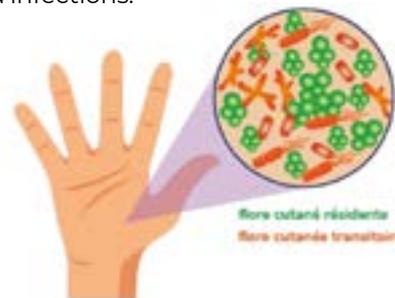
POURQUOI RÉALISER L'HYGIÈNE DES MAINS ?

En milieu de soins, la transmission de micro-organismes via les mains est responsable de nombreuses infections associées aux soins. L'hygiène des mains en permettant de diminuer le nombre de micro-organismes à la surface des mains, voire de les éliminer selon la technique choisie, limite leur transmission et donc les infections. L'hygiène des mains protège des infections les patients mais aussi les soignants.

Par ailleurs, en limitant le nombre d'infection, l'hygiène des mains permet aussi de diminuer l'utilisation d'antibiotiques et contribue ainsi à la lutte contre l'antibiorésistance.

QUI EST CONCERNÉ PAR L'HYGIÈNE DES MAINS ?

Au quotidien tout le monde est concerné par l'hygiène des mains. Lors des soins, l'ensemble des acteurs doit s'impliquer : professionnels de santé, patients, visiteurs... L'hygiène des mains est l'affaire de tous pour limiter la transmission d'infections.



DIRECTION DES SOINS

En septembre place au renouveau !

Et si une pause en pleine conscience de quelques minutes changeait la façon dont nous vivons nos quotidiens ?

La méditation de pleine conscience nous redonne de l'espace, entraîne l'esprit à « décrocher » pour pouvoir habiter plus pleinement sa vie. C'est aussi une clé d'accès à nos ressources internes et à notre capacité à répondre plutôt que réagir.

Assise, en marchant, en bougeant, en respirant... La pleine conscience n'a pas de forme unique: elle s'incarne dans chaque instant vécu avec présence.

Comme chaque moment peut devenir un espace d'attention et de présence, à partir de septembre, les séances changent de rythme: la pratique intégrera une séquence de mouvements inspirés du yoga.

Sur ces 5 dernières années, 140 séances de méditation de pleine

conscience se sont invitées dans nos journées comme un levier concret pour contribuer au bien-être et à la qualité de vie au travail. L'assise a été le socle fondateur de cet apprentissage partagé.

Aujourd'hui, introduire le mouvement conscient dans la pratique répond à mon souhait de proposer une expérience plus complète et adaptée.

Rendez-vous à compter du 10 septembre 2025 pour tester cette nouvelle formule, toujours fidèle à l'esprit de la pleine conscience mais enrichie d'une dimension corporelle douce et accessible à toutes et tous.

-  **Inscription au poste 1005**
-  **Mercredi de 13h à 13h35**
vacances scolaires comprises
-  **Salle de formation Lafarge au -2**

Phenix

Un nouvel outil pour lutter contre le gaspillage alimentaire

En dix ans, le CH Esquirol a **réduit par trois le volume annuel de denrées alimentaires perdues**. Dans la continuité de cette démarche et afin de renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire, un dispositif spécifique sera prochainement déployé au bénéfice exclusif des agents.

À l'issue de chaque service du self, les denrées périssables présentées **mais non consommées seront proposées aux agents à un tarif préférentiel** via l'application « PHENIX ».

L'accès à ce dispositif sera conditionné par la signature préalable d'une charte d'utilisation précisant ses modalités de fonctionnement. Les agents pourront se connecter chaque jour à partir de 13h30 pour effectuer leurs réservations et procéder au paiement. Ils devront ensuite récupérer leurs commandes entre 13h45 et 14h15, munis de leurs propres contenants. ■



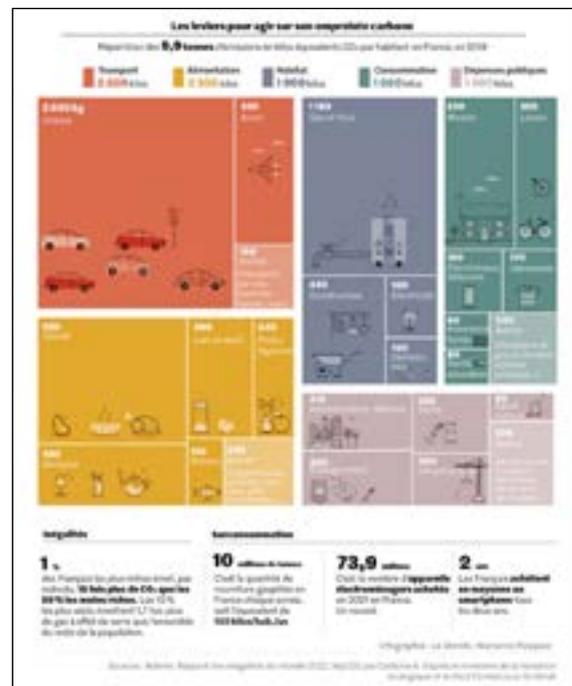
Le BEGES*

Chaque action, produit ou service que nous consommons à un coût économique. Tout est intégré dans une comptabilité financière. Chacun gère ainsi un budget composé de revenus et de dépenses.

Dans un monde aux ressources limitées, cette comptabilité ne suffit pas à **évaluer et limiter notre impact sur le réchauffement climatique**. Depuis les années 2000, une nouvelle méthode, la comptabilité carbone, a émergé. Elle attribue un « coût carbone » à chaque objet ou action. Par exemple, brûler un litre d'essence émet 2,28 kg de CO₂. Dans d'autres cas, il faut analyser le cycle de vie pour estimer l'empreinte carbone ; une chaise en bois émet 18,6 kg de CO₂. Ce processus est appelé « bilan carbone ».

Dépasser la capacité d'absorption de CO₂ de la planète crée une dette carbone qui aggrave l'effet de serre. Les Accords de Paris (2015) visent à limiter ce réchauffement à 2 °C. Cela se traduit par limiter nos émissions à 2 tonnes de CO₂/an/personne d'ici 2050. Un Français émet en moyenne 10 tonnes actuellement.

Le CHE réalise un bilan triennal de ses émissions, mais avec le soutien de l'ARS, il va devenir annuel pour mieux les analyser et les réduire. Dans le cadre du projet d'établissement, nous développerons de nouveaux indicateurs pour **évaluer précisément notre impact environnemental et engager des actions correctives**. ■



À titre individuel, réaliser son bilan carbone est donc indispensable pour limiter son impact. Deux sites permettent de le faire : nosgestesclimat.fr et www.myco2.com
Et vous quel est votre BEGES ?

*Bilan des émissions de gaz à effet de serre



Village mobilités

Les 15 et 16 juillet, le Centre Hospitalier Esquirol a accueilli le Forum de la mobilité sur son esplanade. Ce village a permis aux usagers comme aux professionnels de découvrir les solutions de mobilité disponibles sur le territoire. La STCL a présenté son réseau de bus en particulier les lignes desservant le CHE (10, 12 et 15) ainsi que les nouvelles lignes du réseau. Limoges Métropole a valorisé les services de covoiturage (CovoitModalis) et le dispositif de location de vélos moyenne durée «V'lim» et courte durée «Pony». Le report modal des usagers et des professionnels est une étape indispensable à la réduction de notre bilan carbone. ■

Réaménagement Zone de Pédopsychiatrie

De vastes travaux de réaménagement ont été réalisés sur les bâtiments Lou Cantou, Les Sittelles, Bellevue et L'Arche. Ce projet de réorganisation visait à regrouper et étendre plusieurs unités de la zone Pédopsychiatrie, ainsi qu'à en créer de nouvelles, dans le but d'optimiser la prise en charge des enfants et adolescents.

Ces aménagements ont permis plusieurs redéploiements majeurs. Le **CMP Enfants** a déménagé vers le bâtiment Lou Cantou, ce qui permet d'augmenter le nombre de bureaux de consultation et de centraliser les activités pour un meilleur suivi post-hospitalisation. Par ailleurs, les unités **UPE et EMEAS** ont étendu leurs surfaces au premier étage du bâtiment Bellevue, tandis qu'une nouvelle unité, l'**HdJ Enfants**, a été créée dans le bâtiment Les Sittelles, renforçant ainsi l'offre de soins.



En complément de ces réorganisations, d'autres travaux ont été réalisés pour améliorer la sécurité et le confort du site. Les centrales incendie des bâtiments Lou Cantou, Les Sittelles et L'Arche ont été remplacées pour garantir une sécurité optimale. Pour faciliter les déplacements, un escalier en béton a été aménagé entre les bâtiments Roger Garoux et les autres zones. Enfin, un abri pour les poubelles a été installé pour fluidifier le travail de notre service de transport. L'ensemble de ces travaux, d'un montant de **231 000 € TTC**, a été mené par des entreprises extérieures en collaboration avec nos services techniques. ■

Aménagement Crèche



Profitant de la fermeture estivale, **les ateliers de nos services techniques** ont mené les travaux d'aménagement de plusieurs locaux de la crèche.

UN NOUVEL ESPACE DE VIE POUR LES GRANDS

Création d'une ouverture et installation de deux lave-mains entre la salle de psychomotricité et la salle d'activités, afin de réunir ces espaces pour former une grande salle à manger.

PLUS DE SÉCURITÉ

Des protections ont été posées sur les radiateurs de toutes les pièces, y compris dans les circulations, pour garantir la sécurité des enfants.

Les espaces dédiés au personnel n'ont pas été oubliés, avec l'aménagement d'un coin repas plus fonctionnel et l'installation d'un four pour les activités culinaires. Ces améliorations contribuent à un environnement de travail plus agréable pour l'ensemble des équipes. ■



« *Les Jeux de la Psychiatrie* »

Une initiative nationale pour déstigmatiser les maladies mentales et sensibiliser sur les bénéfices du sport adapté

Le 18 septembre 2025 a eu lieu la première édition au Centre Hospitalier des « jeux de la psychiatrie ».

La journée a débuté en premier lieu, à la salle Bertrand de Born avec les discours de M. AUBERT, directeur de l'établissement, de M. ARNAUD, Chef du Pôle d'Activités Transversales, suivis d'une présentation de l'influence de l'activité physique adaptée sur la santé mentale des patients par le Dr Claire FOURQUET, médecin référent du service d'activité physique adaptée.

Dans un second temps, au terrain multi sport (face au gymnase de Laborit), une trentaine de patients, de diverses unités ont pu profiter du beau temps et s'exercer à la pratique du basket-ball, du hand-ball et du football grâce à l'expertise de nos partenaires extérieurs que sont l'EPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire), le Comité Départemental de Sport Adapté, et le Limoges

Hand 87. Ils purent également compter sur les conseils de M. Franck BUTTER, parrain prestigieux de cette journée.

Une remise de médailles récompensait la participation de chacun à cet évènement.

Cette initiative nationale, portée dans l'établissement par le Pôle d'Activités Transversales s'inscrivait dans la continuité du succès des Jeux des UMD, organisés en 2024 par le Centre Hospitalier du Rouvray, en partenariat avec le Dr Valérie Fourneyron, ancienne ministre des sports, et la Fédération Française de Sport adapté (FFSA) et avec le soutien de l'AdESM (Association des Établissements du Service Public de Santé Mentale).

Chaque établissement de santé mentale était invité à organiser une journée locale dédiée au sport et à l'Activité Physique Adaptée, en partenariat avec les clubs sportifs, les collectivités, les associations et les acteurs du territoire.



LES OBJECTIFS DE CETTE JOURNÉE

- Faire parler de la psychiatrie de manière positive, en ouvrant les établissements aux proches, aux citoyens et aux partenaires locaux ;
- Promouvoir l'APA comme modalité de soin à part entière, dont l'efficacité est désormais bien démontrée pour les patients en santé mentale ;
- Lutter contre la stigmatisation, en valorisant une image active, humaine et collective des personnes concernées ;
- Fédérer les professionnels, soignants et sportifs, autour d'un projet commun porteur de sens, de lien social et d'inclusion.

Cette manifestation, forte de son succès sera amenée à être renouvelée chaque année avec des thèmes sportifs différents, ce afin de renforcer le partenariat avec les différents acteurs du soin, du sport et de la santé mentale du territoire. ■



FÉDÉRATION UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET D'ENSEIGNEMENT - FURIE

Appel à participants

La manière dont nous percevons notre environnement dépend de la façon dont notre système nerveux central traite les informations sensorielles, provenant à la fois de notre corps et de notre environnement. Comprendre ce traitement, à travers l'évaluation du profil sensoriel, permet de **mieux saisir certains comportements, qu'ils soient adaptatifs ou parfois symptomatiques, comme le repli sur soi, l'agitation ou la recherche de stimulation.**

Certains chercheurs suggèrent que les personnes à Haut Potentiel Intellectuel (HPI) seraient particulièrement sensibles et réactives aux stimuli extérieurs. Cependant, peu d'études ont comparé ces caractéristiques de manière empirique à celles de la population générale.

L'étude HPIsens vise à décrire les profils sensoriels d'adultes HPI âgés de 18 à 65 ans et à les comparer à un groupe contrôle.

Dans ce cadre, notre Unité de Recherche et d'Innovation (URI) est à la recherche de participants pour le groupe contrôle. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans l'infographie ci-jointe.

Par ailleurs, si vous-même ou l'un(e) de vos proches présente un HPI, vous pouvez également nous contacter, en vous adressant à Aude Paquet au sein de l'URI.

De manière générale, l'URI reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets de recherche. Nous soutenons actuellement les personnels dans le cadre des appels à projets de la DGOS, afin de faciliter la réalisation de toute étude clinique nécessitant un appui financier. ■

Appel à participants

Etude clinique sur le profil sensoriel des personnes avec un Haut Potentiel Intellectuel

Pour participer en tant que **personne contrôle**, nous recherchons des personnes de **18 à 65 ans, sans HPI et sans problème de santé**

Qu et Quand?

- 📄 Où: questionnaire en ligne
- 🕒 Durée: environ 1h selon vos disponibilités

Pour participer contactez moi

☎ 05 55 43 11 27 ✉ aude.paquet@ch-esquirol-limoges.fr

Pour participer :

☎ **05 55 43 11 27**

✉ **aude.paquet@ch-esquirol-limoges.fr**

Retour sur la conférence

Réhabilitation psychosociale, pair-aidance et familles



Une matinée d'échanges a été consacrée à une thématique qui prend une place grandissante dans le champ de la psychiatrie contemporaine : la réhabilitation psychosociale, la pair-aidance, et la place des familles dans l'accompagnement des personnes vivant avec des troubles psychiques. Ces interventions ont permis de présenter des modèles innovants et des programmes en développement, tout en favorisant un échange riche avec la salle sur les enjeux du soin et de l'accompagnement.

Il est important de rappeler que cette intervention, jusqu'ici, s'adressait aux internes du DES de psychiatrie sous forme de visioconférence, tous les deux ans. Cette année, le Professeur Nicolas Franck a choisi de proposer un format en présentiel, afin de **favoriser un contact plus direct avec les étudiants et de permettre un véritable temps d'échange**. Le Docteur Romain Rey a accepté de l'accompagner dans cette initiative, poursuivant ainsi une dynamique amorcée lors de sa venue précédente.

Le Professeur Franck, responsable du Centre ressource national de réhabilitation psychosociale situé à Lyon (CRR), a présenté sa conférence intitulée **Diffusion des soins de réhabilitation psychosociale en France**. Le modèle d'accompagnement en RPS qu'il a développé sur l'ensemble du territoire français propose des soins psychiatriques destinés à **favoriser le rétablissement des personnes souffrant de**

troubles psychiques. Il a partagé son engagement dans le développement des pratiques orientées rétablissement, soulignant l'importance des accompagnements en remédiation cognitive, de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) et du case management. Il a également insisté sur la **nécessité de créer des conditions favorables à l'expression et à la formalisation des projets de vie** des personnes concernées, sur le **rôle central de la pair-aidance pour promouvoir le pouvoir d'agir et l'espoir**, sur la prise en soin en ambulatoire et sur l'importance de mobiliser des interventions validées scientifiquement, via des protocoles de recherche.

Le Docteur Rey, responsable du Centre Lyonnais des aidants en psychiatrie (CLAP), a quant à lui animé la conférence intitulée **L'aide aux aidants, une brique élémentaire du soin**. Il a présenté l'intérêt des programmes BREF et Léo, conçus pour répondre aux besoins variés

des proches, et qui sont actuellement en cours de développement sur le plan national.

Ces deux interventions ont donné lieu à de nombreux échanges avec la salle, soulignant l'importance de ces thématiques pour enrichir les pratiques professionnelles et renforcer l'accompagnement des personnes concernées et de leurs proches. ■

Psypérinatalité et petite enfance

Un partenariat départemental au bénéfice des enfants et des familles

Depuis 2015, une convention cadre entre la ville de Limoges et le CH Esquirol a permis d'officialiser la mise en place d'un partenariat, déjà ancien, entre le service petite enfance de la ville et la filière de psychiatrie périnatale. Les deux partenaires se sont alors engagés dans une « recherche-action » encadrant les interventions de l'équipe périnatale au sein des structures d'accueil petite enfance. Cette recherche a servi de base de travail pour développer par la suite les actions proposées aux Lieux d'Accueil Petite Enfance (LAPE) sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne.

Depuis 2022, l'**Equipe Mobile de Psypérinatalité** dédiée à cette activité innovante en France (infirmières, psychomotricienne) intervient sur 70 structures d'accueil réparties sur tout le département, pour 31 conventions établies avec leurs directions, soutenue par l'équipe transversale de l'UHPB (médecin, psychologue, secrétaire, assistante sociale...).

CES INTERVENTIONS ONT POUR OBJECTIF :

- d'assurer un soutien aux équipes engagées auprès des enfants accueillis en crèche,
- de faciliter l'évaluation fine des difficultés rencontrées et des éventuelles inquiétudes sur le développement de certains enfants.

Les familles sont informées de ces interventions au sein de la crèche par le biais de différentes communications internes à chaque structure. Des orientations et prises en charge peuvent ainsi être proposées précocement avant l'entrée à l'école, quand cela s'avère nécessaire.

Le 2 Juillet 2025 a eu lieu la 2^{ème} journée annuelle de partage d'expériences des professionnels des différents LAPE. Cette journée rassemblait près de 80 professionnels (ville de Limoges, établissements de la Mutualité Limousine, des PEPS87, structures communales, à gestion privée et associatives)

Après un temps réservé avec les directions pour effectuer le bilan annuel de l'activité 2024, nous avons proposé une approche théorique sur la thématique choisie par les partenaires : « **Les besoins du nourrisson, repérage des signes de souffrance du bébé** » en présence du Dr Souchaud et du Dr Rainelli.

Comme pour la 1^{ère} journée en 2024, 3 crèches ont ensuite choisi de présenter en co-animation avec les infirmières intervenant sur leurs structures, des situations complexes illustrant le travail de coordination entre elles et la filière périnatale du CH Esquirol, ouvrant ainsi la discussion avec l'ensemble des présents sur les perspectives d'amélioration de nos interventions.

Pour l'équipe de l'UHPB, c'est une 2^{ème} édition réussie riche d'un maillage créatif par les équipes. ■



Charlotte Laumont

Directrice jeunesse, Ville de Limoges, Cheffe du service Petite Enfance

“ Cette journée proposée par l'équipe mobile aux établissements d'accueil du jeune enfant met en lumière des actions marquantes pour lesquelles votre présence et votre soutien deviennent incontournables. C'est grâce à vous que les équipes observent, cheminent, se remettent en question, analysent des situations pour proposer un accueil sécurisant et individualisé ; un grand merci à vous qui faites évoluer pas à pas les pratiques du secteur de la petite enfance. ”

Céline Broussaud

Directrice Générale Adjointe, Activités Petite Enfance et Parentalité, Protection de l'Enfance, Assistance Pédagogique, Les PEPS7-24

“ La partie bilan du début d'après-midi était intéressante car nous avons pu connaître l'ampleur (nombre de crèches) des interventions de l'équipe de l'UHPB sur les crèches de la région et les différents modes d'intervention. La 2^{nde} partie de l'après-midi sur la présentation de cas nous a permis de voir le champ d'intervention de l'UHPB sur les crèches en terme de suivi et de prise en charge des enfants, d'accompagnement et de soutien des équipes. ”

Conseils de Département

Au premier semestre de l'année 2025, deux Conseils de Département ont été installés au sein du PUP3A.

- **Le Conseil de Département de Psychiatrie de l'Adulte et de la Personne Âgée,**
- **Le Conseil de Département d'Addictologie.**

Ces instances sont représentatives de l'ensemble des corps professionnels du pôle, qu'ils exercent en hospitalisation ou en ambulatoire. Elles ont pour objectif de contribuer à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet de pôle.

Chaque Conseil de Département dispose d'une **autonomie dans l'organisation de son fonctionnement et de ses modalités de travail**. Ces Conseils se veulent être des organes décentralisés permettant la concertation, l'échange et le suivi de la vie du pôle et de ses unités.

Les deux Conseils de Département ont également fait le choix de créer des groupes de travail dédiés à des thématiques spécifiques, sur la base de priorités définies collégialement.

Un premier Conseil de Pôle de restitution est prévu en fin d'année. Il permettra de faire un point sur les avancées et les travaux menés au sein des deux Conseils de Département. ■



Sortie de la 3^{ème} édition de l'ouvrage **Psychiatrie de la personne âgée**



Paru le 19 juin 2025, la troisième édition du livre Psychiatrie de la personne âgée constitue un **événement majeur dans le champ de la psychiatrie. Ouvrage de référence à portée nationale et francophone, il est en partie porté par un médecin du CH Esquirol.**

Rédigé par plus de 70 experts, il compte parmi ses auteurs le Pr Calvet, professeur au sein de l'établissement.

Actualisé en profondeur, ce volume répond aux enjeux cliniques, éthiques et sociaux que soulève aujourd'hui la psychiatrie du sujet âgé. Cette nouvelle édition explore toutes les dimensions de la prise en charge psychiatrique des personnes âgées et s'affirme comme un outil indispensable. Elle s'adresse aux psychiatres, aux gériatres, aux médecins praticiens ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé impliqués dans l'accompagnement de ce public. ■

20 ans du Centre Mémoire Ressources et Recherche (CMRR)

Le mardi 23 septembre dernier, l'Espace Simone Veil à Limoges a accueilli plus d'une centaine de participants pour un événement marquant : les **20 ans du Centre Mémoire Ressources et Recherche (CMRR)**. Cet événement a été porté conjointement par le Centre Hospitalier Esquirol et le Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, dans le cadre d'une **conférence-débat consacrée à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées**.

La soirée a été ouverte par les discours de François-Jérôme Aubert, Directeur du CH Esquirol, et Pascale Mocaër, Directrice du CHU de Limoges, qui ont souligné l'importance du CMRR dans le paysage médical régional et national. À travers cet événement, ils ont également rappelé le rôle essentiel de la recherche et de la prise en charge des patients dans le domaine des troubles neurocognitifs.

La conférence a débuté par la présentation du Dr Cartz-Piver, neurologue, qui a détaillé les missions et les réalisations du CMRR depuis sa création. Celle-ci a été suivie par les interventions du Pr B. Calvet, psychiatre, et du Pr A. Tchalla, gériatre, qui ont abordé les avancées médicales majeures concernant la maladie d'Alzheimer. Les intervenants ont également partagé leurs réflexions sur les nouvelles approches de la prise en charge des patients, tout en évoquant les perspectives en matière de recherche, tant au niveau thérapeutique que diagnostique.

Dans un second temps, le Dr Berthier, psychiatre, et Mme Diebolt, neuropsychologue, ont abordé le thème sensible des "maladies neurocognitives à début précoce". **Ce moment a été particulièrement émouvant grâce à des témoignages vidéos poignants de personnes malades et de leurs proches aidants**, qui ont permis de mieux comprendre les défis quotidiens auxquels ces familles sont confrontées. Ces témoignages ont mis en lumière **l'impact profond de la maladie sur la vie des patients, mais aussi l'importance du soutien et de l'accompagnement pour les proches aidants**.

La soirée s'est clôturée par un riche échange avec l'ensemble des participants, permettant de répondre aux questions du public et d'approfondir les discussions sur les enjeux actuels de la prise en charge des troubles neurocognitifs. Un moment de convivialité a ensuite permis à tous les participants de se rencontrer, d'échanger et de renforcer les liens autour de cette cause commune.

Cet événement a été une occasion unique de partager des connaissances, de sensibiliser le public à l'importance de la recherche et de la prise en charge des maladies neurodégénératives, et de rendre hommage aux 20 ans d'engagement du CMRR en faveur des patients et de leurs familles. ■



À revoir



Retrouvez l'interview du Dr Cartz Piver sur France 3 Limousin (à partir de 6:45) - Édition 12/13 du 22 septembre 2025.

Agenda

Formation de sensibilisation

Prise en charge des Auteurs de Violences Sexuelles



- 9 et 10 octobre
- Salle B. de Born, CH Esquirol
- julie.courivaud@ch-esquirol-limoges.fr
- 05 55 43 13 43

Colloque C2RL

Faire avancer les pratiques grâce à la recherche en réhabilitation psychosociale



- Mardi 14 octobre
- Crédit Agricole de Limoges

Stand d'échanges et d'information



- Mercredi 12 novembre
- Salle Bertran de Born
- 13h - 16h

Journée Alois



- Vendredi 10 octobre
- 8h45 à 17h30
- Salle Simone Veil, imoges

Colloque

Protection juridique des majeurs et droit commun : changer de regard pour mieux accompagner



- Jeudi 6 novembre
- Isle

Colloque CL.A.N.A

Du flou à la mise au point : trajectoires après une cérébrolésion



- Vendredi 5 décembre
- Niort

Directeur de publication :

François-Jérôme Aubert

Rédaction / Mise en page :

Anne Delias-Ayres
Marion Baril

Coordination :

Emilie Abello
Medhi Antus
Laurent Arnaud
Sarah Baborier
Valérie Bayout
Géraldine Barruche
Jean-Christophe Bourlion
Dominique Bretenoux Pennequin
Françoise Collin
Hélène Cueille
Enorah Fiederer
Yves-Marie Frot
Murielle Girard
Elodie Guinet
Sophie Hazard
Aurélien Lacroix
Olivier Pinault
Caroline Tanty
Jessica Villard

Votre avis nous intéresse...

Pour que ce Journal Interne concerne chacun, n'hésitez pas à revenir vers nous avec vos avis, vos envies, et vos remarques...

05 55 43 11 86 ou 10 15

communication@ch-esquirol-limoges.fr

15, rue du Dr Raymond Marcland
BP 61730
87025 LIMOGES Cedex

05 55 43 10 10

www.ch-esquirol-limoges.fr

